

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS938

présenté par

M. Midy, rapporteur général, M. Masségli, rapporteur thématique Mme Clapot, rapporteure thématique Mme Le Hénanff, rapporteure thématique et Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 24

À l'alinéa 6, substituer à la première occurrence du mot :

« toute »

le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.